



FAIRE SON STAGE A L'ETRANGER

MARDI 14 MARS 2023

www.ulco.fr



- Pourquoi faire son stage à l'étranger ?
- Trouver son stage
- Où faire son stage ?
- Les conventions de stage
- La sécurité sociale
- Ai-je besoin d'un visa ?
- Les aides financières
- Les aspects pratiques
- COVID 19

- Conseils

POURQUOI FAIRE SON STAGE À L'ÉTRANGER ?

Objectifs :

- Approfondir son niveau dans une langue étrangère
- Découvrir une autre organisation du travail, une nouvelle culture

Exigences :

- Motivation et implication personnelle
- Investissement financier

Retombées :

- Entrée et évolution dans le monde professionnel facilitées
- Temps moyen d'accès au premier emploi : 2,9 mois contre 4,6 mois pour les étudiants n'ayant effectué aucun séjour à l'étranger

POURCENTAGE DES ÉTUDIANTS DE L'ULCO PARTIS EN MOBILITÉ STAGE À L'ÉTRANGER (DONNÉES ERASMUS+) EN 2020/22 AYANT DÉCLARÉ S'ÊTRE PERFECTIONNÉS :

100% savent mieux trouver des solutions dans des contextes difficiles ou stimulants

100% se sentent davantage capable d'analyser des informations de façon critique

100% se sentent davantage capable de prendre des décisions

100% sont plus ouverts d'esprit et plus intéressés par des nouveaux défis à relever

88,89% ont amélioré leurs compétences dans leur domaine spécifique

88,89% savent mieux appréhender les valeurs des cultures différentes

88,89% savent mieux planifier et apprendre de façon indépendante

88,89% savent mieux coopérer en équipe

88,89% savent mieux planifier et organiser les tâches et les activités

88,89% sont plus tolérants vis-à-vis des valeurs et des comportements d'autrui

TROUVER SON STAGE À L'ÉTRANGER

- Secrétariat de la formation
 - Annuaire des anciens
- Offres de stage reçues par le Bureau Insertion Professionnelle ULCO (Jobteaser – Career Center) (lien depuis l'onglet Formation / Orientation-InsertionPro-Stages sur la page de l'ULCO)
- <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/emplois-stages-concours/stagiaires-etudiants> pour un stage dans une administration du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères
- <https://erasmusintern.org> par le biais de l'ESN
- www.euroguidance-france.org (liens et conseils)
- <https://epso.europa.eu> pour faire un stage dans une institution européenne
- <http://www.globalplacement.org> financé par la commission européenne
- www.ciee.org pour un stage aux Etats-Unis

Bien se renseigner sur les frais et les garanties quand il s'agit de sociétés privées

Attention : la DRI ne recherche pas le stage pour vous

OÙ FAIRE SON STAGE ?

Interdiction de faire son stage dans les zones en rouge ou orange sur le site du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères / Conseils aux voyageurs, y compris pour les étudiants originaires de ces pays.

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>



lieu de stage + lieu d'habitation + déplacements dans ces zones (rouge ou orange) non autorisés

Russie / Ukraine : passés en zones rouge et orange

Mesures d'entrée et de sortie du territoire sur le site du Ministère de l'Intérieur : <https://www.interieur.gouv.fr/covid-19-deplacements-internationaux>

LES CONVENTIONS DE STAGE

- A faire obligatoirement avant le départ
- Sur P-stage :
 - ☞ Connexion avec identifiants ULCO
 - ☞ Choisir la langue de la convention (une version bilingue sera éditée)
 - ☞ Validation de la convention par le responsable enseignant/tuteur de stage
 - ☞ Impression des conventions par l'étudiant ou le secrétariat pédagogique, en fonction de votre formation
- Joindre une attestation de responsabilité civile indiquant que vous êtes couvert pour l'étranger, si possible avec le nom du pays d'accueil + annexe Stage à l'étranger + attestation de droit sécurité sociale
- Possibilité d'avenants en cas de modification

Si vous projetez de faire un stage à l'étranger, merci de vous rapprocher au plus tôt du Bureau des Stages pour tout ce qui concerne les aspects relatifs à votre convention : marilyne.rawski@univ-littoral.fr

LA SECURITE SOCIALE / ASSURANCES

- Demander la Carte Européenne d'Assurance Maladie à son organisme de Sécurité Sociale (stage en UE) – attention le Royaume-Uni ne fait plus partie de l'UE (assurance privée).
- Se renseigner sur la couverture et le remboursement des frais de santé (peut varier UE/hors UE) – Assurance complémentaire si besoin
- Assurances obligatoires : rapatriement, accident, responsabilité civile, santé
- Pour les départs au Québec : formulaire SE-401-Q104
- Déclaration à faire sur Ariane
- Prendre connaissance et respect des mesures COVID dans le pays / établissement d'accueil

Annexe stages à l'étranger à compléter et à joindre qui reprend ces points

AI-JE BESOIN D'UN VISA ?

- Pour les étudiants de nationalité française : obligation de visa pour stage hors UE de plus de 90 jours (vérifier auprès du consulat du pays d'accueil en France pour les durées inférieures)
- Obligation de visa pour les étudiants de nationalité hors UE, y compris pour les pays Schengen (déplacement autorisé pour les titres de séjour délivrés en France mais pas le séjour)
- Brexit : visa à demander pour le Royaume-Uni

Les démarches pour l'obtention du visa sont effectuées par l'étudiant directement auprès du consulat / ambassade concerné-e.

LES AIDES FINANCIÈRES POSSIBLES

- Bourse Erasmus+ si mobilité dans un pays du programme Erasmus+.
- Aide à la Mobilité Internationale (AMI) du MESRI (uniquement pour les boursiers sur critères sociaux)
- Bourse MERMOZ (remplace ancien dispositif BLERIOT) : attribuée par l'ULCO mais aide versée par le Conseil Régional Hauts de France ;
- Bourse sur critères sociaux du CROUS conservée

- Prochaines commissions :
fin mars 2023 : dossiers à remettre au plus tard pour le 16/03,
fin mai 2023 : dossiers à remettre au plus tard pour le 11/05

dossiers disponibles par e-mail à boursestage.inter@univ-littoral.fr

Préciser NOM + Prénom + formation ULCO + destination + durée + statut (boursier/non boursier)

ATTENTION, les bourses :

- Ne sont pas automatiques (passage en commission de bourses)
 - Cumul pas garanti
- Peuvent ne pas couvrir la totalité de la mobilité (budget limité)
- Ne sont versées qu'au cours de la mobilité, jamais avant le départ
- Ne peuvent pas être versées si la convention de stage n'est pas signée de toutes les parties
- Ne peuvent avoir une durée supérieure à celle de la mobilité validée
- Sont étudiées au cas par cas, merci de ne pas vous échanger les formulaires
 - Sont versées sur un compte en France au nom de l'étudiant
- Nécessitent toutes des justificatifs au retour (chaque dispositif a ses propres documents/procédures)

Attention : éligible ne veut pas dire bénéficiaire

- Dossier à déposer impérativement avant le départ dans le respect du calendrier

LA BOURSE ERASMUS+



- **350 à 460€ / mois de mobilité selon le pays (montants 2021/2023 à l'ULCO)**

Groupe de pays	Pays concernés	Montant mensuel de la bourse
1	Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Lichtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède	460€
2	Autriche, Allemagne, Belgique, Chypre, Espagne, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal	410€
3	Macédoine du Nord, Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Turquie	350€

- **2 à 12 mois de jour à jour (mobilités inférieures à 2 mois (60 jours) et supérieures à 12 mois (360 jours) inéligibles)**
- **12 mois Erasmus + max financés par cycle, mobilités étude et stage confondues**
- **Pas de conditions de ressources, d'âge ou de statut (boursier/non boursier)**
- **Le stage peut être interrompu si l'entreprise d'accueil ferme pour congés annuels, mais la période d'arrêt ne peut être prise en compte pour atteindre la durée minimale de 2 mois**
- **Institutions européennes / organismes de l'UE / organisations chargées des programmes européens = inéligibles (ambassades et consulats = ok)**
- **Test de langue (EU Academy), n'est plus obligatoire, mais conseillé, avant le départ et au retour pour vérifier l'impact linguistique (ne conditionne pas l'octroi de la bourse)**

Rapport (QCM) en ligne au retour

- **Bourse complémentaire inclusion : 250€/mois si répond à l'un des critères suivants**
 - Etre boursier échelon 6 ou 7 sur critères sociaux du CROUS
 - Situation de handicap ou Affection de Longue Durée (ALD)
 - Habitant dans une commune classée Zones de Revitalisation Rurale (ZRR)
 - Habitant à une adresse classée Quartiers Prioritaires de la Ville
 - Appartenant à un foyer dont le Quotient Familial CAF est inférieur ou égal à 551€
 - Demandeur d'emploi catégorie A depuis plus d'un an
 - Etre inscrit dans l'un des dispositifs suivants
 - Lutte contre le décrochage scolaire
 - Contrat de volontariat pour l'insertion
 - Parcours contractuelisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) et Garantie jeunes
 - Service Militaire Adapté (SMA) ou Service Militaire volontaire (SMV)
 - Programme TAPAJ (travail alternatif payé à la journée)
- Forfait transport éco-responsable (train, covoiturage, bus) : 50€

L'AIDE A LA MOBILITE INTERNATIONALE (AMI) DU MINISTERE ESRI

- 400 €/mois de mobilité
- Etre boursier du CROUS sur critères sociaux / Aide d'urgence
- Séjour financé de 2 à 9 mois
- Enveloppe de 9 mois pour tout le cursus universitaire (séjours études ET stages)
- Inscription dans un diplôme national obligatoire

LA BOURSE MERMOZ – CONSEIL REGIONAL HAUTS-DE-FRANCE

Critères 2022/2023

- Etre inscrit au moins en Bac +2
- Durée du stage :
de 12 à 26 semaines pour les étudiants de Licence, Master, Doctorat
de 6 à 26 semaines pour les étudiants en IUT
- Valable une seule fois sur tout le cursus universitaire
- Condition pour les étudiants ressortissants des pays hors UE et Espace Economique européen : être domicilié en France depuis au moins deux ans au moment du départ en mobilité (pays d'accueil différent du pays de nationalité)
- DROM-COM non éligibles
- Entreprises et organismes privés ou publics dans tous les secteurs d'activité économique, y compris des laboratoires universitaires ; les représentations diplomatiques sous réserve d'un encadrement en langue étrangère.
- montant attribué selon quotient familial, la durée, le niveau d'études, la gratification et les avantages en nature éventuellement perçus.
- Simulation du montant :
<https://aides.hautsdefrance.fr/sub/tiers/aides/details/?sigle=MERMOZ23>

OÙ DÉPOSER LES DOSSIERS DE DEMANDE DE BOURSE ?

Pour tous les sites

Envoi uniquement par e-mail à l'adresse :

boursestage.inter@univ-littoral.fr

N'envoyez que des dossiers complets et signés

Respect du calendrier de dépôt des dossiers

LES ASPECTS PRATIQUES

- S'inscrire sur Ariane :
<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>
- L'établissement d'accueil peut vous proposer un logement ou vous aider à le trouver (à la charge de l'étudiant). Attention : pas d'aides au logement à l'étranger
- Vérifier la date de validité du passeport/CNI
- Vérifier les vaccins obligatoires dans certains pays
- Pas de photographies, ni de capture d'écran de téléphone pour les documents envoyés
- Informer la DRI en cas de changements (dates de stage, lieu de stage, compte en banque, adresse e-mail...)
- N'oubliez pas les documents justificatifs au retour !
- Guide des stages du MESRI :
<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/guide-des-stages-etudiants-informations-pratiques-46518>

COVID-19

Si vous êtes sélectionné(e) pour une mobilité de stage à l'international, merci de bien vouloir respecter les mesures sanitaires mises en place dans vos pays et établissement d'accueil, notamment :

- la distanciation sociale,
- le port du masque,
- le passe sanitaire,
- une éventuelle quatorzaine.

En cas de désistement, informer la DRI et votre établissement d'accueil dès que possible.

QUELQUES CONSEILS POUR PROFITER AU MIEUX DE LA MOBILITÉ

- **Prévoir des vêtements adaptés aux températures du pays d'accueil**
- **Prévoir un budget suffisant**
- **Etre actif : ne pas attendre les informations ou que l'on vienne vous chercher**
- **N'hésitez pas à nous contacter directement (par email de préférence)**
- **Conserver une copie de vos documents d'identité et de votre dossier de mobilité avec vous**
- **Ne pas oublier les démarches propres à votre retour en France (CROUS, logement, inscription dans le cursus de l'année suivante...)**

DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES

boursestage.inter@univ-littoral.fr

www.univ-littoral.fr/international

